



Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

**Arrêté donnant procuration pour la signature de plis recommandés
n°2026-05-01**

Le Président de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-9,
Vu la délibération n°2026/03/31/02 du 31 mars 2026, portant élection du Président,

Considérant l'intérêt et le bon fonctionnement de l'administration,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Donne procuration pour la signature à réception des bordereaux de courriers recommandés aux agents suivants : Caroline FRANCON, Valérie DE ALMEIDA, Cathy BENEDETTI, Carole MARGERAND et Corinne DELORME.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera notifié aux agentes concernées, transmis au représentant de l'Etat, publié sur le site internet et inscrit au registre des délibérations et des actes réglementaires.

Fait à Montceaux, le 05 mai 2026

Le Président,

Renaud DUMAY

Notifié le
Caroline FRANCON

Notifié le
Valérie DE ALMEIDA

Notifié le
Cathy BENEDETTI

Notifié le
Carole MARGERAND

Notifié le
Corinne DELORME